

COMMUNE DE GRANCY

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

**PLAN GENERAL D'AFFECTATION
DU SOL DE LA LOCALITE**

Approuvé par la Municipalité
le Syndic Secrétaire

Soumis à l'enquête publique
du au
Au nom de la Municipalité
Syndic Secrétaire

Adopté par le Conseil général
le Président Secrétaire

Número 1392

Approuvé préalablement par le Département
compétent du Canton de Vaud

Date 10.12.2008
31.05.2011
22.03.2011
12.07.2011
23.09.2011

Lausanne, le
Le Chef du Département

PLAREL LAUSANNE

Mis en vigueur le

LEGENDE

- périmètre de la localité
- zone village / restrictions d'usage
- zone extension village
- zone artisanale
- zone de site construit protégé
- zone d'installations publiques
- zone de verdure / règle particulière
- zone intermédiaire
- zone agricole protégée
- cheminement piétonnier - tracé à titre indicatif
- limite des constructions
- bâtiment en précarité
- construction à valeur patrimoniale, note 1 à 3 (recensement architectural, 1997)

